

# CLASSE DE CHANT (Plus de 15 ans)

## Au Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Agglomération du Pays de Saint-Omer

### Conditions d'inscription

- S'engager à suivre les cours de formation musicale chanteurs ou adultes
- S'engager à participer à au moins un projet de pratique collective dans l'année
- S'engager à participer à au moins une audition dans l'année
- S'engager à participer à la vie du conservatoire (concerts, auditions, spectacles...)
- S'engager à faire preuve d'assiduité

Le non-respect de ces engagements peut conduire à un refus de réinscription l'année suivante.  
Les admissions se font en fonction des places disponibles.

### Organisation des cursus

Les nouveaux sont intégrés selon leur niveau, leur projet de formation, et sur avis du professeur en cycle 1, directement en cycle 2, ou en atelier.

A l'issue du cycle 1, en concertation avec le professeur, selon l'engagement et les places disponibles, et après audition, l'élève peut-être orienté vers un cycle 2 ou un passage en atelier.

**RDV avec les professeurs pour déterminer le niveau  
courant septembre**

#### CYCLE 1

*Cursus de 4 à 6 ans maximum*

- 1/ Cours individuel 30 min / semaine
- 2/ FM chanteur ou FM adulte obligatoire  
(Dispense possible sur équivalence)
- 3/ Pratique collective obligatoire

#### ATELIER

*Limité à 4 ans maximum*

- 1/ Cours de chant par groupe de 3 ou 4  
1 h/semaine
- 2/ Pratique collective obligatoire

#### CYCLE 2

*Cursus diplômant de 3 à 5 ans maximum*

- 1/ Cours individuel hebdomadaire
- 2/ FM cycle 2 obligatoire
- 3/ Pratique collective obligatoire (2 ans min.)
- 4/ Deux modules complémentaires au choix à valider sur l'ensemble du Cycle

#### PRATIQUES COLLECTIVES

- Projets de pratique collective vocale  
(Illimité dans le temps)  
et / ou
- Cours de formation vocale collective  
(1h00 hebdo par groupes de 6 à 10 personnes)

#### CYCLE 3

*Perfectionnement  
de 1 à 3 ans maximum*

Cycle 3 court      CEM